



# Association Occitaramesète

CA du 09 janvier 2024

## Procès-verbal

### Présents :

Elsa Cori, Gilles Francou, Frédérique Gallois, Pierre Gautheret, Jacques Giverneau ,  
Pierre Govignon, Stella Guardiola, Jean Paul Ingremeau et Thérèse Moizan.

### 1- Matériels pour Bricorameurs

Pierre-jean Sadde a installé les feux solaires de signalisation sur les barques.

Acquisition du matériel suivant :

- 2 tréteaux larges supplémentaires réglables en hauteur : besoin pour peinture des rames, bancs...etc ;
- 2 tables pliantes supplémentaires pour les festivités ou événements.

Sorties des barques pour carénage et entretien à l'aire des plaisanciers à prévoir dès que possible avec les bricorameurs.

### 2- Manifestations

Galette des rois d'Occitaramesète :

- La galette des rois aura lieu le samedi 20 janvier 2024 à partir de 16h salle espace Victor Meyer/La Pierrerie 11 rue du moulin à vent à Sète.

Festirame s'occupera de la préparation de cette manifestation.

- Le printemps des poètes doit d'être organisé la journée du mercredi 13 mars 2024. Le référent pour cette manifestation est Christian Bailly. Participation de barreurs et rameurs comme l'année dernière. Si besoin, Christian Bailly peut se rapprocher de Festirame pour information et organisation.

- Vogalonga : il est prévu l'engagement d'une barque pour la Vogalonga de Venise au mois de mai 2024.

- Escale à Sète : Gilles doit recontacter Annick Artaud à ce sujet, Pierre Gov doit voir également avec Raymond Dublanc.

- Demande de Motards pour faire une sortie en barque le week-end du 20/21 Avril 2024 : Pierre Gau doit les recontacter.

### **3- Local**

Stella est passée chez Résotainer à Poussan. Il y a actuellement 1 conteneur en RDC de 14 m<sup>2</sup> au tarif de 210€/mois pour le stockage du matériel. Matériel qui est stocké actuellement dans un garage prêté gracieusement par Gina.

Si l'on ne trouve pas d'autre solution, il sera nécessaire de retenir cette solution afin de dégager le garage de Gina.

Pour ce problème de local, il a été décidé de voir la possibilité de faire un article sur le Midi Libre en présentant l'Association et indiquer la recherche d'un local. Elsa se propose de contacter un journaliste de ML.

Pierre Gov indique que pour les réunions, le CA pourrait contacter l'association Filomer pour profiter d'une salle de réunion que l'association possède.

### **4-Affiliation à la Fédération Française de Joute et de Sauvetage en Mer (FFJSM) , section rames traditionnelles.**

M. Sébastien MULOT représentant local de la FFJSM nous a adressé le bordereau de licences qui est à compléter par nos soins.

Le bordereau a été en majeure partie complété : 211 adhérents pour une licence loisir à 10€/personne et 21 adhérents en compétiteurs licence 25€/personne (10€ pris en compte par association et 15€ à la charge des compétiteurs comme précisé dans la fiche d'inscription).

Concernant les compétiteurs, un imprimé pour certificat médical va nous être envoyé par la FFJSM. Les compétiteurs devront le faire compléter et signer par leur médecin généraliste et nous les retourner.

Tous les adhérents devront fournir à leur barreur leur lieu de naissance et leur nationalité afin de compléter le bordereau des licences avant envoi à M. Sébastien MULOT.

Sébastien MULOT doit nous communiquer prochainement les dates des principales manifestations de la ligue.

### **5-les moyens de communication**

Site Facebook : Suite à la réponse de la seule administratrice du site, le CA consultera les adhérents pour un deuxième administrateur de ce site, membre du CA, soit désigné. Jean-Paul préparera une note et moyen de consultation des adhérents à ce sujet.

Site internet : Gilles, Elsa et Frédérique vont se concerter pour préparer un cahier des charges afin de consulter les sociétés informatiques pour la création d'un nouveau site internet, mieux adapté et surtout plus facile d'utilisation.

Prochain CA prévu pour le mardi 6 février 2024.

*Et un grand merci à Frédérique pour ton accueil !!!*